

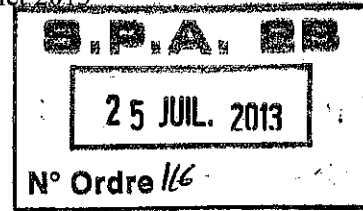


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

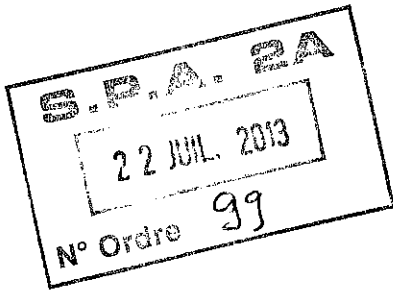
PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
Service Environnement - Développement durable

Bastia, le 8 juillet 2013



Références à rappeler : DDTM/SEDD/GT/13-39
Dossier suivi par : Gérard TROMBETTA
Téléphone : 04 95 32 92 71
Télécopie : 04 95 32 97 79
Mel : gerard.trombetta@haute-corse.gouv.fr



Le Préfet,

à

Monsieur le Président du Conseil exécutif de
Corse
22 cours Grandval
BP 215
20187 AJACCIO CEDEX 1

Objet : Modification de la dénomination de l'aérodrome de Bastia-Poretta.
Réf : Votre courrier SPA/13/130 du 17 juin 2013.

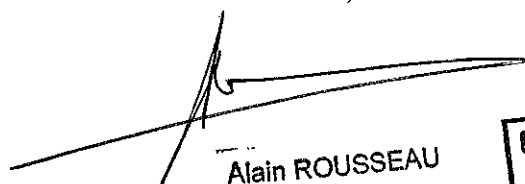
Par courrier visé en référence, vous m'avez transmis une copie de la délibération du 10 avril 2012 du conseil municipal de la commune de Lucciana sollicitant le changement de dénomination de l'aérodrome de Bastia-Poretta, ainsi que celle du courrier daté du 3 mai 2013 que vous a adressé le directeur général de l'aviation civile précisant la procédure à mettre en œuvre.

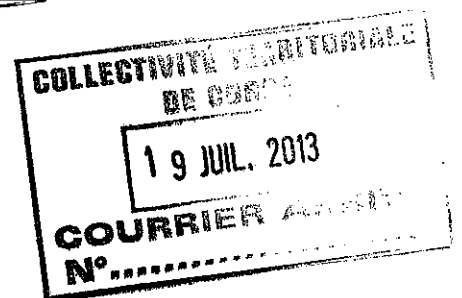
Par ce même courrier, vous m'avez part de votre accord sur ce changement de nom et indiqué que vous assurerez les frais induits.

J'attire votre attention sur les dispositions de la circulaire du 11 septembre 1990 relative à la dénomination des aérodromes, aux termes desquelles l'avis de votre collectivité doit être sollicité.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir une délibération de l'Assemblée territoriale de Corse se prononçant favorablement sur ce projet et s'engageant à prendre à sa charge tous les frais induits par ce changement de dénomination.

Le Préfet,


Alain ROUSSEAU



→ SEB
BP

Commune de Lucciana

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 17

L'an Deux Mille douze,
Le Dix Avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la Présidence de Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2011

**OBJET : Appellation de
l'aéroport Bastia
Mariana.**

Page 1/2

10-4-12-7

PRESENTS : Marie-Antoinette ANTONELLI - Paule ALBERTINI — Vincent BRUSCHINI – Laurent CAPOROSSI – Anne-Marie CIAVALDINI – Isabelle GIUDICELLI – Nicolas GUIDONI - Gisèle LONGO - Charles Félix MARCELLI – François MONTI - Louise NICOLAI – Dominique NOVELLA - Bernard ROMAIN - Michèle SANTINI – Dominique ZATTARA

POUVOIRS : Marie-Laure ZAMBONI (Joseph GALLETTI)

ABSENTS : Netty CASABIANCA-CORTEGGIANI – Gilles FILIPPI - Stéphane FILIPPI - Valérie FILIPPI - Guy GRAZIANI - Dominique GUAZZAGALOPPA – Valérie LEONARDI - Ange LORENZI - Charles MATTEI - Pierrette RAFFAELLI

Monsieur Dominique NOVELLA a été élu secrétaire.

Le Maire rappelle que l'aéroport de Bastia Poretta est situé sur le territoire de la commune et plus particulièrement dans le périmètre immédiat de l'ancienne cité antique et médiévale de Mariana.

En 1945 l'aviation civile a fait le choix de ce site, entre autres, pour installer définitivement l'aéroport de Bastia et lui a adjoint pour le nommer le nom du lieu-dit, Poretta.

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter la modification de l'appellation afin que l'aéroport s'appelle désormais : Bastia Mariana.

Le site archéologique de Mariana a fait l'objet, depuis de nombreuses décennies, de communications de la part de grands auteurs comme l'Abbé Jean Ange GALLETTI et Prosper MERIMEE.

g

AR.P

Conseil Municipal de la commune de Lucciana. 10 avril 2012.

OBJET : Appellation de l'aéroport Bastia Mariana.

Page2/2

10-4-12-7

Plus récemment, des fouilles importantes menées en leur temps par Louis LESCHI et André CHAUVEL, Geneviève MORACCHINI MAZEL, Philippe PERGOLA, ont mis au jour vestiges très importants et notamment la seule basilique Paléochrétienne de la fin du 5ème siècle découverte en Corse.

Les Pisans au 12ème siècle ont construit, sur cette ville, qui au 9ème siècle restait la seule sur la carte de Potinger, deux églises classées aujourd'hui monuments historiques.

Le projet d'un musée de France est devenu une réalité le 23 février dernier et sa construction débutera au mois de juin 2013.

En 2005 Mariana a été reconnue par l'Assemblée de Corse, à l'unanimité, comme le dernier maillon manquant dans la chronologie de l'histoire de la Corse, la période paléochrétienne et médiévale.

Le Maire demande au conseil municipal de prendre une délibération qui sera adressée conjointement à la CTC propriétaire de l'emprise aéro-portuaire, à la chambre de commerce et d'industrie de haute Corse concessionnaire des installations et à la Direction de l'aviation civile.

Le Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **Sollicite** la modification de l'appellation de l'aéroport Bastia-Poretta, afin qu'il s'appelle désormais: Bastia Mariana.



- **Dit** que la présente délibération sera adressée conjointement à la CTC, à la chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse et à la Direction de l'Aviation Civile.

VOTE : A l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 10 avril 2012

Le Maire,


Joseph GALLETTI